

## Procès verbal du Conseil d'école du 20 octobre 2023

Enseignants : Madame LEGUILLON Tatiana, Madame GOHIER Marine, Madame FONTAINE Florence, Madame GRASSELER Virginie (absente excusée), Madame AUGÉ Frédérique, Monsieur LEBOT Fabien, Monsieur ROUX Stéphane (directeur), Mme Brun Alexia (complément)

Mairie : Monsieur BALDUCCI Alain, Maire de Sainte Colombe, Madame DERBECQUE ZGRAJA Angélique, chargée des affaires scolaires

Inspectrice de l'Education Nationale : Madame FORT Isabelle (absente et excusée)

Les parents d'élèves titulaires : Madame RIANDET Caroline, Madame THIAFFEY Ségolène, Madame PAQUIOM Méline, Madame DENIS Stéphanie, Madame AUBREE Sandrine, Monsieur BOUZIN Yann, Monsieur GUILLOTIN DAVIS (excusé)

Agents territoriales : Mme Aurélie SANITAS, Mme Pamela KISSANGANI

### 1. VIE SCOLAIRE

#### 1.1 - Résultat des élections des parents d'élèves

1 liste constituée de 7 parents titulaires

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	214
Nombre de votants	95
Nombre de votes blancs ou nuls	21
Nombre de suffrages exprimés	74
Taux de participation	44.39%

#### 1.2 - Les effectifs et la répartition

**7 classes – 153 élèves : 66 filles et 87 garçons**

##### **PS/MS Tatiana LEGUILLON 24 élèves**

Niveau PS 7 élèves 3 filles et 4 garçons

Niveau MS 17 élèves 10 filles et 7 garçons

Niveau CP 6 élèves 3 filles et 3 garçons

Niveau CE1 16 élèves 5 filles et 11 garçons

##### **PS/GS Marine GOHIER 27 élèves**

Niveau PS 7 élèves 2 filles et 5 garçons

Niveau GS 20 élèves 9 filles et 11 garçons

##### **CE2 Virginie GRASSELER 22 élèves**

Niveau CE2 13 élèves 10 filles et 12 garçons

##### **CP Fabien LEBOT 22 élèves**

Niveau CP 22 élèves 9 filles et 13 garçons

##### **CM1 Stéphane ROUX 16 élèves**

Niveau CM1 16 élèves 7 filles et 9 garçons

##### **CP/CE1 Florence FONTAINE 22 élèves**

##### **CM2 Frédérique Augé 20 élèves**

Niveau CM2 20 élèves 8 filles et 12 garçons

- 2 Atsem interviennent dans les classes maternelles Mme Kisangani et Mme Sanitas.
- 2 AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) interviennent sur l'établissement auprès de plusieurs élèves : Mme Moreau Séverine le lundi et le jeudi et Mme Morin Coralie le mardi et le vendredi.

### 1.3 - Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles sont proposées aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages en mathématiques et en français. L'enseignant doit recueillir l'accord des parents des élèves qui bénéficient des APC. L'organisation générale de ces APC est arrêtée par l'IEN, sur proposition du conseil des maîtres. Leur volume est de 36h/an et se répartit ainsi :

- Période n°1 Septembre (lundi-mardi- jeudi-vendredi) : 6 heures
- Période n°2 Octobre (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 6 heures
- Période n°3 Novembre (mardi et jeudi) : 4 heures
- Période n°4 Décembre (mardi et jeudi) : 3 heures
- Période n°5 Janvier (mardi et jeudi) : 3 heures et 30 minutes
- Période n°6 Février (mardi et jeudi) : 2 heures et 30 minutes
- Période n°7 Mars (mardi et jeudi) : 4 heures
- Période n°8 Avril (mardi et jeudi) : 2 heures et 30 minutes
- Période n°9 Mai (mardi et jeudi) : 3 heures
- Période n°10 Juin (mardi) : 30 minutes

### 1.4 - Projet d'école

## **Orientation n° 1 Garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux autour de la lecture**

### **Améliorer la compréhension par le développement de l'écrit :**

- Ouverture à la littérature de jeunesse par la mise en place de réseaux littéraires dans chaque classe afin d'acquérir une culture commune sur 8 ans
- Enrichir le lexique et la syntaxe par : - dictée à l'adulte - A partir d'un réseau littéraire - D'une expérience - Synthèse de leçon - Du vécu d'une classe - A partir des arts visuels
- Formation de l'équipe enseignante aux outils numériques pour développer leur usage au service de l'enrichissement lexical

### **Donner le goût de la lecture :**

- Amener à utiliser la BCD par un usage fréquent et régulier et favoriser l'emprunt de livres.
- Mettre en place le quart d'heure de lecture.
- Les ambassadeurs de lecture : Les élèves de l'élémentaire vont lire aux élèves de maternelle selon un rythme régulier. Le choix du livre est libre ou imposé par l'enseignant.

Les élèves préparent leur lecture et des questions sur leur partie préparée.

- Livre à lire pendant les vacances scolaires dans chaque classe. Prévoir des livres audio pour les élèves en difficultés

## **Orientation n° 2 Accompagner les élèves à comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques**

### **Résoudre des problèmes :**

- Ritualiser la résolution mentale des problèmes : travail sur les énoncés
- Établir une progression diversifiée par niveau et par période.
- Élaborer des stratégies en expliquant les procédures utilisées et en comparant leur efficacité.

## **Orientation n° 3 Intitulé : Développer les compétences sportives des élèves**

### **Apprendre à se confronter et à collaborer**

- Mise en place d'une progression EPS par cycle
- Mise en place d'un partenariat (intervention extérieur EPS) à partir du 7 novembre
- Mis en place d'un classeur EPS (approche culturelle et historique, règles des jeux histoire de l'Olympisme) : - avec photos aux cycles 1 et ou 2 - sous forme vidéo avec des chorégraphies (se produire devant les autres avec une visée esthétique - produire des écrits
- Participer à des rencontres sportives et toutes les manifestations en lien avec Paris JO 2024

### **1.5 – Avenant au règlement intérieur**

Les décrets n°2023-777 du 14 août 2023 et n°2023-782 du 16 août 2023, la circulaire MENE2310475C du 13 juin 2023 ainsi que la LOI n° 2022-299 du 2 mars 2022 visent à combattre le harcèlement. Ce nouveau dispositif renforce l'autorité du directeur et le rôle de de l'équipe éducative (l'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l'école. Le directeur d'école peut recueillir l'avis des agents spécialisés des écoles maternelles).

Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.

L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au deuxième alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de cette procédure. »

Un courrier sera adressé aux familles pour les avertir de l'application de cet avenant.

#### 1.6 - Action de sensibilisation auprès des élèves. (si les conditions sanitaires le permettent)

Des actions de sensibilisation menées par l'infirmière scolaire auront lieu auprès des élèves de CM2 en partenariat avec l'enseignant. Elle interviendra à deux reprises au cours de l'année. Les thèmes abordés sont : les gestes de premiers secours et le harcèlement et les réseaux sociaux.

<b>DATES</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>Thème</b>
Vendredi 15/12/2023	9h15 à 10h15	Gestes 1ers secours
	10h30 à 11h30	Réseaux sociaux et harcèlement
Vendredi 22/03/2023	9h00 à 12h00	Gestes 1ers secours + évaluation
	14h00 à 16h30	Réseaux sociaux et harcèlement + évaluation

Les visites de l'infirmière de PMI et de l'infirmière scolaire se feront sur sollicitation de l'enseignant.

### 1.7 - Intervenant EPS

Dans le temps scolaire, la participation d'un intervenant extérieur peut se faire que dans le cadre d'un projet pédagogique. Ce projet est conçu par l'enseignant en partenariat avec l'intervenant. Il apporte un éclairage technique. Cet intervenant extérieur peut être rémunéré par une collectivité territoriale et ou une association. Cette participation doit, obligatoirement, faire l'objet d'une convention, signée entre l'Inspecteur d'Académie et la collectivité ou l'association. Dans tous les cas, la responsabilité de la mise en oeuvre pédagogique de l'activité est de la seule compétence de l'enseignant. L'intervenant reste donc placé sous son autorité pédagogique. Cet agrément est accordé, pour une année scolaire, en fonction :

- du projet pédagogique, validé par l'IEN.
- des qualifications et compétences exigées par les textes.

Partenaire : Association MULTIMOOVE, Monsieur Romain Corral

#### Planning :

Lundi : 14H00 – 15H00 (cycle 2 CP)

Mardi : 09H00 – 10H15 / 10H30 – 11H45 (cycle 3)

Jeudi : 09H00 – 10H15 / 10H30 – 11H45 (cycle 2)

#### Cycles / Classe (début des interventions période 2)

CLASSES	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4		Période 5	
CP	Hand-ball		Jeu d'opposition		Gymnastique		Tennis		Athlétisme	
							Natation			
CE1 Et CE2			Accrogym		Tennis		Natation		Athlétisme	
					Natation		Disc golf		Savoir rouler	
CM1 et CM2	Basket/ Flag Rugby	Natation		Gymnastique et Acrosport		Badminton		Athlétisme		
								Savoir Rouler		

Le projet d'un intervenant sport est intégré au projet d'école. La participation financière de l'Association sportive de l'école de Ste Colombe s'élève à 2000,00 €

### 1.8 - Organisation des langues vivantes (cycle 2 et 3)

Mme Lebot et Mme Augé enseignent l'anglais dans leur classe. Mme Brun, quart de décharge de M Roux, l'enseigne aux élèves de CM1 le jeudi. Monsieur Roux s'occupe de l'approche culturelle.

Echange de service entre Mme Fontaine et Mme Grasseler concernant la pratique de la langue anglaise à partir du 6 novembre. Mme Grasseler s'occupe de des sciences et des arts visuels dans la classe de Mme Fontaine.

### 1.9 - Climat scolaire

L'équipe enseignante est vigilante au climat scolaire et mène des actions pédagogiques régulières dans leur classe. Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour épauler l'équipe enseignante.

Un nouveau protocole a été mis en place contre le harcèlement. Trois caractères majeurs permettent de le définir :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

La cellule PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école sera sollicitée par l'équipe enseignante en cas d'harcèlement.

## **2. PÉRISCOLAIRE**

### 2.1 - Organisation de l'étude

L'étude est proposée sur trois jours et est assurée par des enseignants. Au-delà de 11 élèves, elle est dédoublée afin d'assurer aux élèves une meilleure aide.

	LUNDI	MARDI	JEUDI
<b>17 h 00</b>			
<b>- 18 h 00</b>	M Roux	Mme Grasseler	Mme Moreau
	Mme Moreau	M Vo-Han	M Roux

### 2.2 - Multimoove

Mardi soir à 16h30, un animateur assurera la liaison entre l'école et l'association Multimoove.

### 2.3 - Bilan de l'association sportive de Sainte Colombe

Libellés	DEPENSES	RECETTES
Don de Mme Morvany		44,80 €
Don de M Gauthiero		34,20 €
Don de Mme Tégénus		10,00 €
Don de l'entreprise Meca Métal		200,00 €
Participation à l'Association sportive de Ste Colombe		1628,00 €

Vente de bulbes et de fleurs		175,62 €
Abonnements Milan : Histoires pour petits (PS/MS) Wakou (CP/CE1) Wapiti (CM2)	168,00 €	
Ecole des loisirs : Abonnement gratuit Kilimax (CM1)	0,00 €	
Abonnement Bayard : Les belles histoires (PS/GS) images Doc (CE2)	123,00 €	
Abonnement mon petit quotidien CP	59,00 €	
Abonnement offert à la garderie 6 mois : Wakou	0,00 €	
Sortie du 9 jeudi novembre CM1 et CM2	180,00 €	
<b>Total</b>	<b>530,00 €</b>	<b>2 092,62 €</b>
Solde créditeur de :		<b>1 562.62 €</b>

Solde du compte de l'association sportive de l'école de Ste Colombe : **13 035,56 €**

### 3. SORTIES SCOLAIRES

#### 3.1 - Sorties culturelles

NOM	NIVEAUX	DATES	Sorties scolaires
Mme Augé M Roux / Mme Brun	CM2 CM1	Jeudi 9 novembre	➤ Découvrir les différents réservoirs de carbone et comprendre le rôle des océans. Forum de Provins
Mme Augé M Roux Mme Grasseler	CM2 CM1 CE2	A déterminer	➤ Visite de la déchetterie-ressourcerie
Mme Augé M Roux	CM2 CM1	A déterminer	➤ Visite d'une infrastructure Eau de Paris
Mme Augé M Roux Mme Grasseler Mme Fontaine M Lebot	CM2 CM1 CE2 CP/CE1 CP	A déterminer (1 <sup>er</sup> trimestre 2024) Entrées : 1160 € Transport : 1370 € (1 car : 685 €) Subvention communauté de commune : 520 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ CM2 : Les animaux de la grande guerre + La grande guerre à la une</li> <li>➤ CM1 : La grande guerre en couleurs + Histoire de photos</li> <li>➤ CE2 : la grande guerre en couleurs + Nénette et Rintintin</li> <li>➤ CP/CE1 : Raconte-moi la guerre + jeu de l'oie géant</li> <li>➤ CP (22 élèves) : Raconte-moi la guerre + jeu de l'oie géant</li> </ul>

#### 3.2 - Les animations SMETOM

NOM	NIVEAUX	DATES	RENCONTRES
Mme Augé	CM2	Date à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les bio-déchets, qu'est-ce que c'est ?</li> <li>➤ Les déchetteries et les dépôts sauvages.</li> </ul>

M Roux	CM1	Date à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les bio-déchets, qu'est-ce que c'est ?</li> <li>➤ Les D3E, à l'aire de l'électronique</li> </ul>
Mme Grasseler	CE2	Date à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les bio-déchets, qu'est-ce que c'est ?</li> </ul>
Mme Fontaine	CP/CE1	Date à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le tri et le recyclage, comment ça marche ?</li> </ul>
M Lebot	CP	Date à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le tri et le recyclage, comment ça marche ?</li> </ul>
Mme Gohier	PS/GS	Date à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Histoire du tri</li> <li>➤ Histoire sur le compostage</li> </ul>

### 3.2 - Les animations

NOM	NIVEAUX	DATES	RENCONTRES
Mme Augé M Roux / Mme Brun	CM2 CM1	Vendredi 22 décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Découvrir le grand et le petit cycle de l'eau</li> <li>➤ Comprendre la mission d'Eau de Paris près de chez eux</li> <li>➤ Etre sensibilisé à la préservation de la ressource eau</li> </ul>

### 3.4 - Autres manifestations

- Photographe: 20 octobre 2023. 14 familles ont été accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 8h20.
- Vente de plants et bulbes jusqu'au 20 octobre.
- Proposition d'ateliers à l'éco-ferme de Longueville : « la nature des petits curieux », proposition d'activités avec des ruches pour les plus grands
- Cérémonie du 11 novembre : Participation des élèves de CM2 à la lecture d'un texte et des noms des personnes morts pour la France.
- Classe transplantée : Actuellement, aucun enseignant souhaite s'engager dans un voyage scolaire.
- Spectacle de fin d'année : Aucun spectacle n'est prévu actuellement. L'équipe réfléchira à la proposition des parents d'élèves de le proposer sur le temps scolaire. Le Directeur se renseignera sur les règles administratives à respecter.
- Spectacle de Noël (16 décembre), kermesse (date à déterminer) : L'association sportive de l'école de Ste Colombe apportera son soutien à toutes les manifestations qui permettraient de récolter des fonds supplémentaires pour les élèves.
- Vente de sapins au profit de l'association sportive de l'école de Ste Colombe.

## **4. SÉCURITÉ**

### 4.1 - Exercice de sécurité :

Mardi 26/09/22, évacuation des locaux en 2 minutes et 8 secondes. En coupure générale, l'alarme fonctionne correctement et les Blocs Autonome d'Éclairage de Sécurité issues de secours s'éclairent. Les enseignants et les élèves étaient informés de la date et de l'heure.

#### 4.2 - Exercice PPMS attentat-intrusion

Il sera organisé durant le premier trimestre (date à déterminer). Monsieur Privé représentera la commune et les parents d'élèves élus seront invités pour cet exercice. Le commissariat de Provins sera avisé de la date et l'heure de cet exercice.

#### 4.3 - Exercice de confinement (risques industriels)

Il sera organisé durant le troisième trimestre. Le confinement se déroulera dans 3 pôles. Un en maternelle dans les classes A et B, le second dans les classes C et D, et le troisième dans la salle F.

### **5 - TRAVAUX ET INVESTISSEMENT DANS L'ETABLISSEMENT**

#### 5.1 - Investissements effectués

#### 5.2 - Investissements demandés

- Malette PPMS à acheter
- Armoire à rideau avec lame terminale recouverte (prune alu) hauteur 198 cm largeur 120 cm (Manutan réf : JH06861M) prix 590,64 TTC
- 2 tables individuelles Pupitre 70 x 50 cm T5 mélaminé chants polypropylène – hêtre/jaune (Manutan réf : LG41760D ) prix 332,96 euros TTC
- 2 Crochets porte cartable gris (Manutan réf: LG41365P) prix 5,87 TTC

#### 5.3 - Travaux demandés

- Remplacement des velux de la bibliothèque (problèmes d'infiltration d'eau qui ont abîmés de nombreux livres)
- Vérifier les chasses d'eau et les néons
- Salle motricité : chaise orange manque 2 vis
- Prévoir un remplacement des chaises du bureau de direction

**Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 15 mars 17h30.**

Secrétaire de séance Mme Alexia BRUN